

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 387)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 326

présenté par

M. Véran, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales

ARTICLE 18

Au VIII de l'alinéa 39, substituer aux mots :

« et le 1° »,

les mots :

« , le 1° et les *a* et *b* du 2° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'un oubli rédactionnel.